



PROCOLE SANITAIRE - Reprise activité Basket-Ball – 01/10/ 2020

Ce protocole respecte les directives du ministère des Sports concernant les sports collectifs et les notes fédérales du 01/07/2020 et 01/09/2020 concernant les conditions de pratique du basket amateur.

Il sera revu en tant que de besoin suivant l'évolution de la situation sanitaire et la réglementation ministérielle et fédérale sur les conditions de pratique et les directives du propriétaire du lieu de pratique.

MANAGER COVID de L'USP Basket : Lefeuvre Julien

REFERENTS COVID: Anna Bevan, Pascal Bouchet, Grégory Gonzales, Cecilia Foucaud, Alexia Rouxel

LIEU de pratique : Salle du spi, 25 rue des fontaines, 56880 Ploeren

Pratiquants :

- **Arrivée en tenue** (sauf chaussures de pratique propres dans un sac).
- **Gourde individuelle avec étiquette ou marquage au NOM-Prénom du pratiquant**
- **Lavage des mains ou gel hydro-alcoolique** obligatoire avant et après chaque séance
- **Pas de serrage des mains ni d'embrassade entre les pratiquants ni avec l'encadrant**
- *Chasuble individuelle à laver après chaque utilisation ou chaque pratiquant viendra avec 2 tee-shirts - 1 sombre bleu marine ou noir et 1 de couleur clair (à adapter suivant le choix du club)*
- **Arrivée par la porte** de gauche de la salle, signalée par un panneau entrée, respect du sens de circulation, accompagnants ont accès uniquement à la mezzanine lors des entraînements pour récupérer leurs enfants et aux gradins lors des matchs en respectant la distanciation sociale, masque obligatoire, également pour les coaches, issues vers l'extérieur toujours ouvertes pour aération, **départ par la porte** signalée avec un panneau sortie.
- **Les vestiaires sont en accès pour un nombre limités de joueurs (4)**
- **Feuille de renseignement club à compléter à chaque séance**

Encadrement :

- Port du masque obligatoire avant et après la séance, fortement recommandé pendant la séance (vous pouvez l'exiger durant toute la séance)
- **Lavage des mains ou gel hydro alcoolique avant chaque début de séance**
- **Règle de distanciation de 2 m pendant toute la séance**
- Programme d'exercices approprié à la forme physique des participants et permettant de limiter au maximum les contacts en dehors des phases de jeu collectif
- **Désinfection des ballons et du matériel entre chaque séance, désinfection des poignées de portes**
- **Tenue du planning de présence par séance** et signature du respect du protocole de désinfection/nettoyage du matériel
- **Fermeture de la porte d'entrée 10 minutes après l'heure d'accueil de début de séance**
- **Licence à jour dès la 1ère séance**

Toute personne présentant des symptômes référencés dans le cadre du COVID 19 est susceptible de se voir refuser l'accès à la salle et/ou devront le signaler par mail ou SMS aux encadrants afin d'établir une possible liste de contacts en cas de diagnostic avéré. En cas de suspicion, l'encadrant pourra être amené à refuser l'accès à la salle ou à isoler du groupe en cas de fièvre ou de symptôme référencé (toux, éternuements, fatigue intense etc..) en attendant qu'un parent puisse l'emmener s'il ne peut repartir par ses propres moyens.

Matches :

- **Pratiquants** : mêmes règles qu'aux entraînements (*recommandé pour simplifier l'application*)
- **Encadrement** : en dehors des périodes de jeu, toutes les personnes présentes autorisées devront porter un masque
- **Les officiels de table et délégué de club** devront porter un masque pendant toute la durée de leur présence
- Le coach principal est autorisé à enlever son masque pendant les périodes de jeu
- **Pas de serrage de mains ou autres contacts en dehors de ceux nécessités par l'action de jouer**
- **Public** : port du masque obligatoire avant l'arrivée dans la salle pour les plus de 11 ans, désinfection des mains (recommandée) / présence autorisée d'accompagnateurs par équipe dans le public en dehors du coach et de l'assistant coach le cas échéant.
- **Accompagnateurs** peuvent s'asseoir dans les gradins, ainsi qu'un public en nombre réduit (Max 20pers) en respectant les règles de distanciation sociale et le port du masque est obligatoire.
- **Sens de circulation entrée/sortie du public**
- **Protocole de désinfection/nettoyage du matériel** (*bancs, ballons, chaises, tables, pupitre, ordinateur...*) à décrire, appliquer et consigner avant chaque match
- *Protocole d'accès aux vestiaires après match limité à 4 personnes en même temps...*